



L'avenir de la profession enseignante

Bruxelles, Juillet 2014

À : Toutes les organisations membres du CSEE

Aux : Membres du Comité du CSEE

Invitation à la Conférence Spéciale du CSEE Vienne, 26-27 novembre 2014

Chers/Chères collègues,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la première Conférence spéciale du CSEE dans le cadre de la nouvelle structure, qui se tiendra à Vienne les 26 et 27 novembre 2014. Cette Conférence spéciale permettra aux représentants des organisations membres du CSEE de se réunir et de renforcer les liens de solidarité entre les enseignants et le personnel de l'éducation. La Conférence se penchera principalement sur les futurs défis auxquels la profession enseignante devra faire face, notamment en ce qui concerne le Financement et les Partenariats publics et privés dans l'Éducation, L'innovation dans l'Éducation, et le Modèle social européen en danger – Inégalités sociales et profession enseignante.

Des réunions se tiendront en parallèle les 24 et 25 novembre 2014. Une invitation spécifique à la réunion « Education de la petite enfance (EPE) » sera envoyée par le Secrétariat de l'IE. Des informations détaillées concernant la réunion du Réseau des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) seront également envoyées en temps voulu.

Emploi du temps de la Conférence :

RÉUNIONS PRÉ-CONFÉRENCE

Lundi 24/11

14.00 – 17.30 Conférence « Éducation de la petite enfance » (EPE) (via invitation spécifique)
Langues: EN-FR-DE-RUS-ESP
Participants: Experts en Éducation de la petite enfance

Mardi 25/11

09.00 – 12.00 Conférence « Éducation de la petite enfance » (EPE) (via invitation spécifique)
Langues: EN-FR-DE-RUS-ESP
Participants: Experts en Éducation de la petite enfance

10.00 – 12.00 (à **confirmer**) Réunion du Réseau des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO)
Langues: EN-RU
Participants: Président(e)s/Secrétaires généraux(-ales) des organisations membres issus des PECO

RÉUNIONS PARALLÈLES

Mardi 25/11

14.00 – 17.00 Exposition ouverte : Qualité dans l'éducation - Échange d'expériences

L'avenir de la profession enseignante

- | | |
|---------------|--|
| 13.30 – 15.00 | Atelier ouvert du CSEE sur la crise (EN-FR-DE-RU-ES) |
| 15.00 – 16.30 | Atelier ouvert du CSEE sur l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR) (EN exclusivement) |
| 16.30 – 18.00 | Atelier ouvert du CSEE sur l'Égalité des chances (EN-FR-DE-RU-ES) |
| 18.00 – 19.00 | Réunion du Bureau |

CONFÉRENCE SPÉCIALE

Mercredi 26/11

- | | |
|---------------|--|
| 9.30 – 17.30 | Conférence spéciale du CSEE
Langues: EN-FR-DE-RUS-ESP |
| 17.30 – 18.30 | Réunion du Bureau |
| 19.30 - ... | Dîner festif |

Jedi 27/11

- | | |
|--------------|-----------------------------|
| 9.00 – 12.30 | Conférence spéciale du CSEE |
| 12.30 – ... | Déjeuner |

Tous les documents utiles pour la Conférence, ainsi que des informations pratiques, seront publiés sur le site de la Conférence : <http://ETUCEconference2014.org>

Lieu : AUSTRIA CENTER VIENNA
Bruno- Kreisky-Platz 1
A -1220 Vienne
Autriche



Participation: *Délégué(e)s et Observateurs(-trices):* Conformément au règlement intérieur, la Conférence sera composée des délégués représentant les organisations membres et des membres du Comité du CSEE. Chaque organisation membre aura le droit d'avoir **2 délégués et 2 observateurs (outre les membres du Comité)**.

Inscription : L'inscription à la Conférence spéciale se divise en deux étapes et devra être effectuée sur le site web de la Conférence <http://ETUCEconference2014.org> pour le **24 octobre 2014 au plus tard(*)**. Nous attirons toutefois l'attention sur le fait que ni la disponibilité des chambres d'hôtel, ni les tarifs préférentiels négociés ne pourront être garantis au-delà du **15 octobre 2014**.

(*) Pour les déléguées féminines qui soumettront un formulaire d'assistance en tant que déléguée féminine, le délai est fixé au **7 Octobre 2014** dans la mesure où le Comité du CSEE, qui se tiendra les 13 et 14 octobre, désignera les 4 déléguées qui se verront accorder l'assistance.



L'avenir de la profession enseignante

1^{re} étape : Désignation des délégué(e)s

Le Secrétariat du CSEE envoie des codes d'accès aux Président(e)s/Secrétaires généraux(-ales) des organisations membres qui doivent inscrire/désigner les délégué(e)s et observateurs(-trices) sur le site web de la Conférence. Veuillez indiquer les nom, statut et adresse e-mail exacts des membres de votre délégation. Sur le système en ligne, les organisations membres doivent également:

- Indiquer quel délégué(e) assurera le rôle de Délégué(e) principal(e) ;
- Le cas échéant, identifier le membre du comité du CSEE de leur délégation en cochant la case correspondante.

Les organisations membres ne pourront pas cocher la case pour l'assistance. En effet, il leur faudra envoyer un [formulaire de demande d'assistance](#) dûment complété. Le Secrétariat se chargera ensuite de mettre les informations à jour, une fois l'assistance accordée.

2^e étape : Inscription individuelle des délégué(e)s/observateurs(-trices)

Sur la base de la désignation faite par les Président(e)s/Secrétaires généraux(-ales), chaque délégué(e) et observateur(-trice) recevra un e-mail automatique l'informant qu'il/elle a été désigné(e) par son organisation et lui fournissant ses propres codes d'accès. Une fois connecté(e), il/elle peut :

- Mettre à jour ses informations personnelles
- S'inscrire aux réunions pré-conférence/parallèles
- Avoir accès à un formulaire de réservation d'hôtel (voir **Hébergement** ci-dessous)
- Télécharger un emploi du temps personnalisé

La procédure en ligne devrait être opérationnelle à partir de la fin du mois d'août 2014 au plus tard.

Délégué principal:

La personne qui sera désignée comme délégué(e) principal(e) d'une organisation membre sera appelé(e) à :

- réceptionner les cartes pour le vote par appel nominal pour son organisation lors de l'inscription sur place;
- réceptionner les tickets prépayés pour le dîner festif pour les membres de sa délégation lors de l'inscription sur place.

Vote :

Bien qu'aucune élection ne soit prévue pour cette Conférence, le règlement intérieur prévoit la possibilité de solliciter un vote par appel nominal pour toute question nécessitant une décision. Un tel vote exige que les voix de chaque organisation soient comptabilisées de la même manière que lors d'élections. Dès lors, une liste complète des droits de votes provisoires sera disponible sur la page web de la Conférence. Cette liste sera mise à jour régulièrement.



L'avenir de la profession enseignante

Assistance financière: Une assistance financière sera accordée aux membres du Comité du CSEE et aux délégué(e)s d'organisations membres issues de pays qui, conformément aux règles en vigueur, sont éligibles pour une telle assistance. Chaque organisation membre d'un pays éligible aura droit à la prise en charge d'un(e) seul(e) délégué(e). L'assistance financière comprend le paiement du billet d'avion pour un montant maximum précisé dans la liste des tarifs autorisés qui seront publiés sur le site web et le paiement, directement à l'hôtel, des frais d'hébergement (petit-déjeuner inclus) pour deux nuits, et les autres repas prévus dans le programme.

Le cadre de prise en charge, les tarifs de vol autorisés, ainsi qu'un [formulaire de demande d'assistance](#), dont une version dûment remplie devra parvenir au secrétariat pour le **1^{er} octobre 2014** au plus tard au nom de l'organisation membre éligible, sont disponibles sur le site web. Les règles de remboursement des frais, ainsi qu'un formulaire de demande de remboursement qui devra être complété et soumis par chaque membre du Comité et par chaque délégué(e) assisté(e) sont également disponibles sur le site.

Droit d'inscription: Dans un souci d'équilibrer les dépenses, une participation de **80 €** par participant non-assisté désigné pour assister à la Conférence devra être payée en amont de la Conférence.

Détails bancaires pour le paiement des cotisations :

ETUCE
ING Bank
Rue du Champs de Mars 23
1050 Brussels
IBAN : BE78 3101 6585 0686
SWIFT : BBRUBEBB

Lors de vos paiements, il est impératif d'indiquer :

- (i) Frais de participation Conférence du CSEE ;
- (ii) le nombre des délégué(e)s ;
- (iii) l'acronyme de votre organisation.

Déjeuners/

Rafraîchissements: Les accords conclus avec le centre de conférence prévoient la mise à disposition des déjeuners et autres rafraîchissements pour l'ensemble des participants tout au long de la Conférence. Les frais sont inclus dans la participation financière demandée. Les autres dépenses, dont les dîners, devront être prises en charge par les participants ou leurs organisations respectives.

Dîner festif: Un dîner festif sera organisé le 26 novembre. La participation à cette activité, dont le coût s'élève à **40 €** par personne, n'est pas obligatoire. Lors de l'inscription en



L'avenir de la profession enseignante

ligne, chaque participant pourra accepter ou décliner l'invitation à cette soirée. Comme indiqué ci-dessus, la participation des représentants assistés est couverte par la prise en charge. Les délégués non-assistés et les observateurs qui désirent participer à ce dîner sont priés de bien vouloir effectuer leur paiement par transfert bancaire sur le compte indiqué ci-dessus, en indiquant, **pour le 24 octobre 2014 au plus tard** :

- (i) dîner festif Conférence du CSEE ;
- (ii) le nombre de participants ;
- (iii) les noms des bénéficiaires ;
- (iv) l'acronyme de votre organisation.

Langues:

Interprétation:

L'interprétation, qui est courtoisement offerte par la Commission européenne, sera disponible en anglais, français, allemand, espagnol et russe (langues actives).

Documents

Une grande majorité des documents sera disponible en anglais, français, allemand, espagnol et russe.

Ordre du jour:

Un projet d'ordre du jour est publié sur le site. L'ordre du jour final sera établi par le Comité du CSEE lors de sa réunion d'octobre.

Demandes de Visa : Pour entrer sur le territoire autrichien, un visa est requis pour les ressortissants des pays suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Russie, Serbie, Turquie et Ukraine. Le secrétariat est à votre disposition pour vous les lettres d'invitation personnelles (ETUCEConference2014@csee-etuice.org).

Hébergement:

Le système d'inscription en ligne vous donnera accès à un formulaire de réservation pour l'hôtel avec lequel le secrétariat a négocié des tarifs préférentiels. Le secrétariat a réservé un nombre suffisant de chambres dans un hôtel à proximité du centre de conférence pour l'ensemble des délégué(e)s et observateurs(-trices). Nous attirons votre attention sur le fait que ni la disponibilité de chambres, ni les tarifs préférentiels convenus ne pourront être garantis au-delà du **15 octobre 2014**.

Tous les délégués (assistés ou non), les observateurs et les membres du Comité sont personnellement responsables des frais engendrés par les « no-shows » et les annulations tardives de réservations d'hôtel.

Membres du Comité et délégué(e) assisté(e)s

Les nuitées, le petit déjeuner inclus, pour les membres du Comité ainsi que pour les délégués assistés seront pris en charge par le Secrétariat du CSEE qui s'occupera également de leurs réservations. Un formulaire de réservation d'hôtel, qui sera à



L'avenir de la profession enseignante

retourner au secrétariat, sera envoyé par e-mail aux membres du Comité et aux délégué(e)s bénéficiant d'une assistance lors de la confirmation de la prise en charge.

Participants non-assistés

Les autres délégué(e)s et les observateurs(-trices) devront effectuer leurs réservations directement auprès de l'hôtel proposé sur le site web, ou de tout autre hôtel de leur choix. Un formulaire de réservation pour l'hôtel avec lequel le Secrétariat a négocié des tarifs préférentiels pourra être téléchargé depuis le système d'inscription en ligne.

Le petit déjeuner et les taxes sont compris dans les tarifs préférentiels négociés:

NH Danube City - Wagramer Strasse 21, 1220 Vienna

Chambre standard occupation simple € 124,-/chambre/nuit

Chambre standard occupation double € 148,-/chambre/nuit

Exposition

Le 25 novembre, veille de la Conférence spéciale, une exposition sera organisée de 14.00 à 17.00 à l'Austria Center. L'exposition fera le bilan d'une année d'activités visant à mettre en œuvre la campagne de l'IE-CSEE pour l'éducation de qualité et mettra en exergue le travail accompli par les organisations membres du CSEE dans le cadre de la campagne.

Le Secrétariat du CSEE fournit 10 stands de base (une table, un tableau et une chaise) pour exposer tout document/matériel relatif à la campagne. L'exposition se tiendra dans le hall du centre de conférence, de sorte que les participants pourront visiter les stands en entrant ainsi que durant leur pause-café, favorisant ainsi les échanges fructueux d'idées entre les organisations membres.

Si vous souhaitez réserver un stand et partager avec vos collègues les activités que votre organisation a menées dans le cadre de la campagne, veuillez envoyer une demande par email au Secrétariat du CSEE (ETUCEConference2014@csee-etuice.org) pour le **30 septembre 2014 au plus tard**.

Dans l'éventualité où plus de 10 organisations membres souhaiteraient prendre part à l'exposition, les 10 stands seront attribués de manière à assurer un certain équilibre géographique et en tenant compte du travail accompli par les organisations membres dans le cadre de la campagne de l'IE/CSEE et des 10 messages clés.

Pour toute autre question relative à la conférence, veuillez contacter le Secrétariat :
ETUCEConference2014@csee-etuice.org.

Salutations distinguées,

Christine Blower
Présidente du CSEE



L'avenir de la profession enseignante

Liste de vérification

- Dès réception des codes d'accès envoyés aux Président(e)s/Secrétaires généraux(-ales), mon organisation a désigné et inscrit les membres de notre délégation : nom, statut et adresse e-mail, avant le 24/10/2014
- Mon organisation a désigné le/la délégué(e) principal(e)
- Chaque participant(e) a rempli le formulaire d'inscription en ligne après avoir reçu ses codes d'accès personnels
- Chaque participant(e) s'est inscrit(e) aux réunions parallèles/pré-conférence auxquelles il/elle souhaite participer, y compris le dîner festif
- Le cas échéant, les besoins alimentaires spécifiques ont été précisés (lors de l'inscription en ligne)
- La demande d'assistance financière a été envoyée (1 participant par organisation membre éligible)
- La réservation d'hôtel a été effectuée (directement auprès de l'hôtel pour les participants ne bénéficiant pas de l'assistance ; en renvoyant le formulaire dûment complété au Secrétariat du CSEE pour les participants bénéficiant de l'assistance et les membres du Comité du CSEE)
- Les droits d'inscription ont été réglés (uniquement pour les participants ne bénéficiant pas de l'assistance)
- La contribution pour le dîner festif a été réglée (uniquement pour les participants ne bénéficiant pas de l'assistance et souhaitant y participer)
- Le cas échéant, nous avons sollicité l'aide du Secrétariat du CSEE pour la rédaction d'une lettre de soutien en vue de l'obtention d'un visa